



FESTIVAL DE CANNES

ACCREDITATION 2019 - PRESSE REDACTIONNELLE

Le Festival de Cannes est l'une des plus importantes manifestations médiatiques au monde, couverte par plus de 4000 journalistes et plus de 2000 médias en provenance d'environ 90 pays.

L'accréditation presse est délivrée par le Service de Presse ou le Service de Presse audiovisuelle aux seules personnes mandatées par un média et en charge de la couverture médiatique du Festival. Les autres représentants des médias peuvent s'adresser aux Accréditations Festival.

Le nombre d'accréditations par média et la catégorie du badge (niveaux d'accès et de priorités) sont attribués en fonction de la profession représentée (journaliste, photographe, technicien média), de la périodicité du média, de son importance (tirage, audience), de sa spécialisation cinéma et de la couverture du Festival de Cannes envisagée.

Si votre activité principale est rédactionnelle (presse écrite et digitale, agence de presse, rédacteur média web / tous supports numériques), votre interlocuteur sera le Service de Presse :

Presse écrite et digitale, agence de presse : presse@festival-cannes.fr

Médias web / tous supports numériques : webmedia@festival-cannes.fr

Tel : +33 (0)1 53 59 61 85

Si votre activité principale est audiovisuelle (agence de presse audiovisuelle, agence photo, photographe de presse, media web audiovisuel, TV, radio), votre interlocuteur sera le Service de Presse Audiovisuelle :

Presse audiovisuelle (TV-Radio-Agence), agence photo & photographe de presse :

presseaudio@festival-cannes.fr

Media Web Audiovisuel (Video & Image):

mediaweb-audio@festival-cannes.fr

Tel : +33 (0)1 53 59 61 92

COMMENT DÉPOSER VOTRE DEMANDE ?

Dès février, vous pouvez faire votre demande d'accréditation sur notre site en créant votre compte en ligne, en remplissant intégralement et en validant le formulaire d'inscription. Vous pouvez suivre le traitement de votre demande en ligne via votre compte.

Vous pourrez demander une accréditation individuelle pour vous-même, une accréditation individuelle pour un tiers, ou des accréditations pour un groupe de personnes. Il est très important de bien remplir les informations spécifiques pour chaque personne.

Si votre équipe est composée de journalistes rédactionnels (couverture écrite) et de journalistes audiovisuels (couverture audiovisuelle), veuillez procéder en deux temps et faire deux demandes distinctes par activité principale (groupe rédactionnel et groupe audiovisuel).

La date limite pour déposer votre demande d'accréditation est fixée au 31 mars.

Pour préserver le confort et les conditions de travail des journalistes, le nombre d'accréditations est limité. Il est donc nécessaire de nous adresser votre demande avant la date limite du 31 mars et de remplir intégralement le formulaire d'inscription ou votre demande ne sera pas prise en compte.

Un email vous sera envoyé pour vous notifier de l'acceptation ou du refus de votre demande.

Depuis votre formulaire en ligne, vous pourrez imprimer les documents qui vous permettront de retirer votre badge à Cannes au Palais des Festivals, ainsi que divers documents d'informations pratiques.

NOUVELLE DEMANDE D'ACCRÉDITATION

- **Une lettre de mandat à l'en-tête de votre média signée du Rédacteur en chef** mentionnant les informations média (périodicité, tirage, audience du web...), la couverture envisagée du prochain Festival, le nom, le prénom et la fonction du journaliste.

Pour plusieurs demandes d'accréditations sur un même média, merci de télécharger une seule lettre de mandat qui précisera les noms, prénoms et fonctions des journalistes en charge de la couverture rédactionnelle.

- **Un PDF d'un exemplaire récent de votre média**

- **3 articles récents portant votre signature** publiés sur votre média principal

- **Une copie de votre carte de presse ou carte professionnelle** (si le journaliste n'en possède pas, merci de l'indiquer sur la lettre officielle)

RENOUVELLEMENT DE DEMANDE SUR LE MÊME MÉDIA PRINCIPAL QUE L'AN DERNIER

- **La couverture** de l'an dernier sur votre **média principal**
- **La couverture** de l'an dernier sur vos **médias secondaires s'il y a lieu**

Merci de nous transmettre vos articles print et web uniquement au format PDF.

La couverture ne doit pas inclure les articles hors Festival liés aux sorties de films en cours d'année.

RENOUVELLEMENT DE DEMANDE AVEC CHANGEMENT DE MÉDIA PRINCIPAL

- **Une lettre de mandat à l'en-tête du nouveau média signée du Rédacteur en chef** mentionnant les informations média (périodicité, tirage, audience du web...) et la couverture envisagée du prochain Festival.

Pour plusieurs demandes d'accréditations sur un même média, merci de télécharger une seule lettre de mandat qui précisera les noms, prénoms et fonctions des journalistes en charge de la couverture rédactionnelle.

- **Un PDF d'un exemplaire récent** de votre nouveau média principal
- **La couverture** de l'an dernier sur votre **média principal**
- **La couverture** de l'an dernier sur vos **médias secondaires s'il y a lieu**

Merci de nous transmettre vos articles print et web uniquement au format PDF.

La couverture ne doit pas inclure les articles hors Festival liés aux sorties de films en cours d'année.

Si vous rencontrez des difficultés de téléchargement, vous pouvez envoyer votre couverture par email à mediareport@festival-cannes.fr.

Contacts

Festival de Cannes - Service de Presse

5, rue Charlot - 75003 Paris

Tel : +33 (0)1 53 59 61 85

Fax : +33 (0)1 53 59 61 84

Palais des Festivals - 06400 Cannes

Tel : +33 (0)4 92 99 81 28 / 81 29

Presse écrite & digitale - Agences de presse

presse@festival-cannes.fr

Médias web/supports numériques

webmedia@festival-cannes.fr